

12^e Rencontres nationales des Conseil de développement – Sète, 11 et 12 octobre

On est toujours plus libre qu'on ne le croit

Souvenirs d'un ancien combattant, 20 ans de service actif, 11 campagnes de Rencontres nationales, peu de blessures sinon d'amour-propre

Dans la fraîcheur du printemps 2002, une trentaine de représentants de 15 agglomérations¹ s'étaient retrouvés à Lyon pour parler ensemble de la manière dont ils s'essayaient au pilotage d'un curieux objet participatif : le Conseil de développement.

Sous la houlette des regrettés Jacques Moulinier et Jean-Joseph Régent, dans l'amphithéâtre du Grand Lyon, on se posait (déjà) les questions de l'organisation, du rôle de la société civile, du rapport avec les élus, de la culture de l'écrit... Au nom de la DATAR (regrettée aussi) Francis Ampe promettait un soutien sans faille, c'était le temps des contrats d'agglomération, des Pays. La démocratie participative devait faire chanter les lendemains des territoires. Il y avait l'enthousiasme propre à la création.

Les années qui suivirent furent effectivement créatives. Les Conseils de développement poussaient comme des champignons et les Rencontres nationales devinrent vite "the place to be". On était 300 à Nantes en octobre 2002, autant à Nancy en juin 2003, encore plus à Grenoble en janvier 2004 et à Lille-Dunkerque en octobre de la même année. Et encore St Quentin en Yvelines en 2005, Perpignan en 2006, Plaine Commune (St Denis) en 2007. La dynamique était lancée.

Et puis on s'est un peu perdus de vue jusqu'en 2011. La vie des Conseils de développement évoluait. On passait de la logique commando à celle de l'armée régulière. Faut-il se structurer ou rester dans l'informel au plan national ? Les tenants (dont je n'étais pas) d'une organisation structurée l'ont emporté. Honnêtement, ils n'ont pas eu tout-à-fait tort, même si ce n'est pas facile tous les jours de faire cohabiter sous le même toit toutes sortes de profils. Cette diversité est une richesse et c'est la condition de l'adaptabilité. Les commandos et les fantassins...

On s'est revus à Angoulême en 2011. Les troupes (au moins 400) repartaient en campagne. Ils étaient 600 à Nantes en 2013. L'année suivante, on était au Stade de France (dans un amphi, pas sur la pelouse...).

A Sète, ce sera ma 12^e campagne, peut-être pas encore la dernière. Après, pour compenser la faible pension des vieux combattants, je viendrai tenir un petit stand pour vendre les mémoires d'un grognard, sorte de Jean-Roch Coignet² des Conseils de développement.

De ces 20 ans que retenir ?

- que les Conseils sont plus libres qu'ils ne le pensent

On n'a souvent que les droits qu'on gagne. La formule peut s'appliquer aux Conseils dont la liberté n'a guère de limite, à condition... qu'ils s'en aperçoivent. Reconnus par la loi, autonomes dans leur fonctionnement, les Conseils sont des outils de la liberté et de la responsabilité. Ils ne s'usent que si on ne s'en sert pas. La (re)lecture du "Discours de la servitude volontaire" de la Boétie est conseillée à tous ceux qui participent aux travaux des Conseils de développement... Ils y trouveront matière à exercer une liberté toujours plus grande qu'on ne le croit.

¹ Angers, Chambéry, Grenoble, La Rochelle, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Pau, Perpignan, St Etienne, St Quentin en Yvelines, Toulouse

² Soldat des armées du Consulat et de l'Empire, mémorialiste de la période napoléonienne, Jean-Roch Coignet a fait 16 campagnes et 48 batailles sans blessure.

- que les Conseils sont les places publiques de la qualité citoyenne

Malgré leurs défauts (âge, parité, diversité), les conseils sont des lieux de réflexion qui peuvent répondre à des questions... qui ne leur sont pas toujours posées. Ce sont des places publiques où se fabrique la qualité citoyenne dans des territoires (intercommunalités) pour lesquels les habitants cherchent à inventer des appartenances nouvelles. En défendant une "citoyenneté" effective et adaptée aux réalités de la vraie vie, les Conseils méritent mieux que la place qui leur est faite aujourd'hui.

- que les Conseils sont des Universités prospectives des citoyens

Le besoin de formation et d'information citoyenne n'a jamais été aussi grand. Les citoyens ne se contentent plus de répondre seulement à des questions thématiques, ils ont besoin d'une réflexion en continu nourrie par des apports conséquents. Les Conseils de développement sont en mesure de répondre à cette attente pour produire un peu de "pensée" territoriale pour le moyen et le long terme. Dans un monde complexe, on ne débat bien qu'avec un peu de savoir. C'est la condition pour éviter le risque de "populisme" participatif.

- que les Conseils sont les lieux du débat public territorial ouvert

On ne débat plus dans les partis politiques et pas beaucoup dans les structures de décision. Le besoin de lieux ouverts dans lesquels les grands enjeux sont débattus, analysés, critiqués au bon niveau, à distance des a priori partisans, est vital. Avant d'être des institutions, les Conseils de développement sont d'abord des "respirations" démocratiques. Le débat public, lui, est plutôt dans l'asphyxie.

- que les Conseils ne sont ni des courroies de transmission, ni des contre-pouvoirs

Ils essaient à leur niveau de fabriquer un peu de "nous" dans le contexte du "moi je" en mettant à distance à la fois les experts de la décision publique et les militants de causes spécifiques. La montée en puissance des individus a en effet transformé l'idée de collectif. Chacun veut bien faire du collectif, mais plutôt dans son groupe d'appartenance. Dans ce contexte, il y a un équilibre à trouver pour que la musique citoyenne joue juste. Les Conseils de développement sont, de ce point de vue, de bons instrumentistes.

De ces 20 ans que regretter ?

- que le système démocratique dans lequel évolue les Conseils reste peu lisible

Enfants de l'intercommunalité, les Conseils évoluent et se renouvellent dans un système démocratique qui, lui, ne bouge pas d'un iota. Le suffrage universel direct dans les intercommunalités, bien que juridiquement consacré par le fléchage (système dont il n'est pas même sûr que les élus concernés aient remarqué l'existence) est toujours en attente dans la réalité vécue des habitants. Dès lors, avec une question démocratique non résolue, la participation des citoyens au processus de décision est biaisée.

- que les Conseils ne résistent pas toujours à l'air du temps

Longtemps seuls en matière de participation, les Conseils sont aujourd'hui un outil parmi d'autres. Le "marché"³ de la participation est saturé avec une multiplicité de dispositifs. C'est bien pour élargir les débats, c'est bien aussi pour tous les vendeurs et recycleurs d'outils d'animation (souvent très anciens) censés rendre tout cela "ludique". Mais le débat public doit-il être ludique ? La vie est-elle ludique ? L'air du temps, à la fois dans les thèmes abordés et dans la manière de les traiter, souffle aussi sur les Conseils. Ils sont armés pour s'en protéger, à la condition de faire preuve d'exigence pour différencier l'innovation de la paresse intellectuelle.

Qu'espérer pour les 20 ans à venir ?

- le renouvellement par les femmes

Elles ont souvent manqué dans les Conseils mais la situation change peu à peu. Les approches des femmes ne sont pas fondamentalement différentes de celles des hommes (bienveillance et mauvaise foi sont également réparties dans les deux genres) mais un nouvel équilibre ouvrira forcément d'autres regards.

³ "Le marché de la démocratie participative", Alice Mazeaud et Magali Nonjon, Éditions du Croquant, 2018

- des "permanents" efficaces

Ils le sont tous déjà... et font preuve d'un investissement personnel insuffisamment souligné. Aujourd'hui, ceux qui arrivent dans les Conseils sont désormais formés, professionnalisés et surtout... ils sont jeunes. Ce n'est pas une qualité en soi mais c'est un avantage certain. Leur regard sur le monde contemporain sera plus ajusté que celui des vieux soldats dont les schémas de pensée sont parfois un peu "XXe siècle". Espérons qu'ils en profiteront aussi pour faire disparaître ce mot trop connoté "d'animateur" de Conseil. Comme si on était dans un club de loisirs...

- du sens de l'anticipation et de la souplesse

Assemblées du temps long, les Conseils doivent intégrer la prégnance du temps court, celui de l'immédiateté d'une information à la fois individualisée et mondialisée et d'une démocratie interrogée, voire remise en cause par les plus jeunes⁴. La démocratie n'est pas un horizon indépassable. Pour être à la hauteur, les Conseils devront sans doute se transformer et s'adapter. Moins ils seront institutionnalisés, plus ils seront aptes au changement.

- ne pas perdre le goût du futur

L'ambiance générale n'est pas à la gaieté. Faute de comprendre le monde qui vient, on le dramatise et le présentisme⁵ est le socle de réflexion de l'action publique. Le futur n'est plus désirable puisqu'il est porteur de difficultés, voire de catastrophes éventuelles. L'idée de "progrès" est contestée. Dans ce contexte, le monde est appréhendé sous l'angle de la conservation et parfois de la nostalgie. Le projet de société à venir ne peut pas être seulement celui de "gérer la fin du monde" et les Conseils doivent redonner du goût à l'avenir. Ils sont, à l'échelle locale, les "chambres du futur" dans lesquelles peuvent vivre des idées pour demain. Leur action ne s'appuie pas sur les "prophéties" mais se fonde sur une nécessité, celle de l'intelligence.

Gabriel Vitré

Secrétaire Général du Conseil de développement de Nantes métropole

PS : Ces propos n'engagent évidemment que leur auteur

⁴ "le peuple contre la démocratie" Yascha Mounk, Éditions de l'Observatoire, 2018

⁵ Lire à ce sujet l'interview de l'historien François Hartog, revue Place Publique Nantes-St Nazaire, n°66